

---

# Le substrat poitevin et les variantes régionales acadiennes actuelles

---

Jean-Michel Charpentier  
*Centre national de la recherche scientifique*  
*Paris*

Le présent article s'inscrit dans un ensemble de travaux commencés intensivement il y a quelques années, qui n'en sont qu'à la moitié de leur terme. Comme toujours en pareil cas, les déductions n'en sont pas encore au stade des conclusions et de très nombreux problèmes soulevés restent sans solution.

Ce travail est celui d'un linguiste spécialiste des contacts de langues, en particulier de la pidginisation. Taxé depuis longtemps par des collègues anglophones de «substracto-maniac», d'«obsédé du substrat» en français, deux possibilités s'offraient, semble-t-il, à nous d'apporter une réponse autre que polémique au rôle et au maintien du substrat dans le cas de langues exportées et dominées comme peuvent l'être, entre autres, pidgins et créoles.

Les travaux de Massignon (1962) sur l'acadien, encore référence obligée de nos jours bien que méritant d'être nuancés et actualisés, ont pour conclusion l'origine haut-poitevine des premiers Acadiens. La moitié de la population acadienne actuelle serait originaire de six villages qui nous sont d'autant plus familiers que nous sommes natif de cette région même et qu'enfant nous avons été familiarisé avec le vieux parler poitevin. Contrairement aux autres langues exportées dont l'origine reste toujours hypothétique et inconnue, le point de départ des premiers locuteurs acadiens est géographiquement circonscrit à quelques

villages, leur parler d'origine peut être nommé, même s'il reste mal connu.

Alors qu'une langue commune uniforme ne semble pas avoir eu le temps de se former dans l'ancienne Acadie, le Grand Dérangement de 1755 puis le retour pour certains colons ont mis brutalement en contact des locuteurs de dialectes différents, déterminant ainsi la genèse de l'acadien et, par là, ses variétés actuelles.

Tout le travail en cours repose donc sur deux postulats qui ne seront vérifiés qu'une fois les présents travaux bien avancés : 1° Massignon a bien situé l'origine des premiers colons ; 2° malgré 350 ans de séparation, la permanence du fait linguistique (lorsqu'il est isolé) permet encore de comparer l'acadien et le poitevin.

Dans le cas de l'acadien, la coupure brutale et totale d'avec l'ex-mère patrie et l'absence, jusqu'à un passé fort récent, d'enseignement généralisé en français ont maintenu inchangées la langue et ses variantes.

En Haut-Poitou, contrairement à ce que l'on croit généralement, le « vieux parler », comme la plupart de ses « cousins d'oïl », n'a que peu changé jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ; il s'est même maintenu, malgré l'école, sur le plan lexical et, dans une moindre mesure, sur le plan phonétique jusque dans les années 1950. Pour preuve, il suffit de faire lire à des Poitevins ruraux âgés de plus de 40 ans les *Amours de Colas*, parus en 1691 à Loudun, en Haut-Poitou, ou la *Gente Poétevinrie*, publiée à Poitiers à partir de 1572 jusqu'en 1660. Bien sûr gênés par la graphie, ils ne buteront que très rarement sur le lexique. Les dialectes d'oïl, confinés à la vie familiale et rurale, n'entraient pas en concurrence avec le français, langue royale et noble. C'est seulement la disparition des techniques et l'exode rural qui les ont condamnés avant qu'ils n'évoluent. En l'absence de contacts extérieurs, de norme imposée, les dialectes changent très peu et très lentement au cours des siècles ; l'acadien et le poitevin, toujours connus des vieilles générations, reflètent encore, croyons-nous, assez fidèlement le lexique qui était en usage chez ces mêmes populations au XVII<sup>e</sup> siècle.

L'étude en cours sera l'occasion de recueillir les spécificités du parler du Haut-Poitou qui, dans moins de vingt ans, seront à jamais disparues ; elle permettra en plus, espérons-nous, d'aider à expliquer la genèse des différentes variantes régionales de l'acadien.

Cette recherche du substrat poitevin dans les variantes régionales de l'acadien est une démarche essentiellement comparatiste. Nous appuyant sur l'égale permanence relative des parlers et sur notre connaissance des poitevinismes (écarts d'avec le français officiel), plutôt que de chercher avec l'aide d'informateurs acadiens les poitevinismes qui restent connus en Amérique du Nord (ce qui eût été conforme au sens de l'histoire), nous avons préféré partir des acadianismes et relever ceux qui nous sont familiers parce qu'originaires de notre région natale. Restait à définir l'acadianisme, étant entendu que, tout comme pour le poitevin, beaucoup d'écarts d'avec la norme parisienne sont partagés par les locuteurs des provinces voisines, en particulier le Québec. Nous n'avons donc retenu comme acadianismes que les termes inconnus de la norme officielle française et ignorés ou très peu attestés au Québec. Étant très rares au Québec, des particularismes peuvent provenir d'une continuité d'usage au sein de communautés d'origine acadienne ou, au contraire, ayant été autrefois répandus au Québec, d'une désaffection progressive pour ces emplois par les populations de cette dernière province. Dans cet article, pour les études lexico-statistiques, nous n'avons pas séparé ces acadianismes historiques (par perte d'usage ailleurs qu'en Acadie) des acadianismes géographiques (dus à des transferts de populations originaires de l'ancienne Acadie, d'avant 1755).

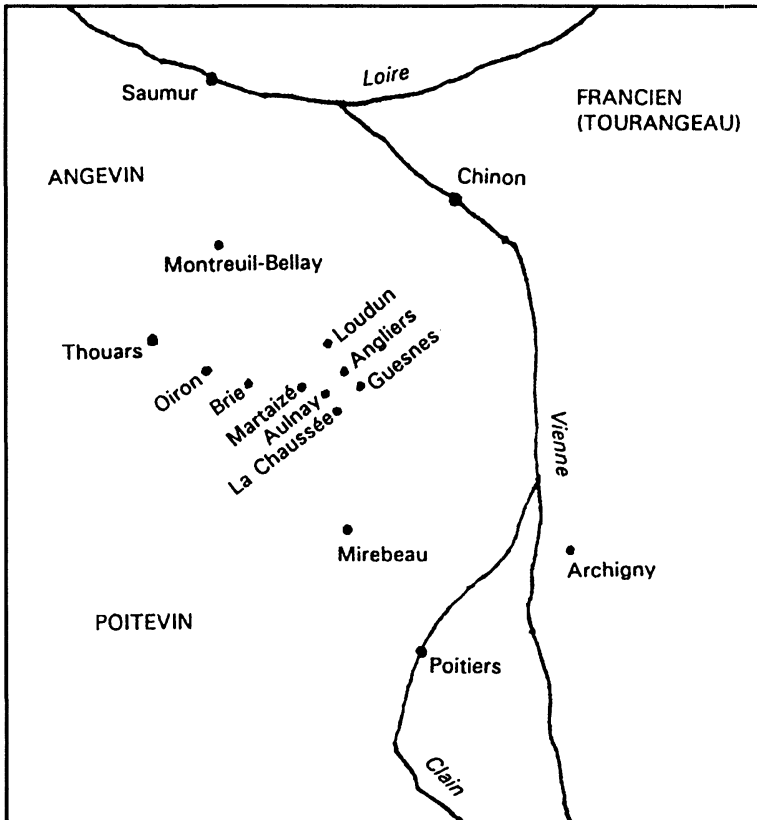
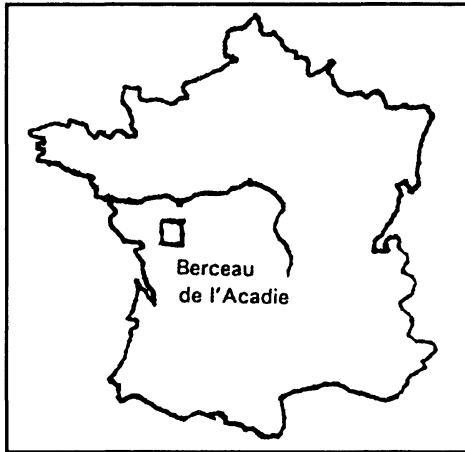
## LE HAUT-POITOU ET SON (SES) ANCIEN(S) PARLER(S)

Ce que l'on appelle aujourd'hui le « berceau de l'Acadie », soit les villages (d'ouest en est) de Martaizé, d'Aulnay, d'Angliers, de La Chaussée et de Guesnes, auxquels il convient d'adjoindre le village de Oiron, se situe à l'extrême nord-est de l'ancienne province du Poitou (voir carte 1)<sup>1</sup>. Cette vieille province se subdivisait en deux régions géologiquement différentes. Le Bas-Poitou couvrait l'actuel département de la Vendée et l'ouest du département des Deux-Sèvres, le Haut-Poitou l'est des Deux-Sèvres et le département de la Vienne. Depuis l'Antiquité, le nord du Haut-Poitou constituait une zone frontière, point de contact entre trois tribus gauloises : les Andecaves (Angevins) au

---

1. L'éditeur tient à remercier Jean Bédard, du Trésor de la langue française au Québec, qui s'est chargé de la réalisation des cartes.

CARTE 1  
RÉGION DE DÉPART DES PREMIERS COLONS ACADIENS  
SELON MASSIGNON



nord-ouest, les Turons (Tourangeaux) au nord-est et les Pictons (Poitevins) au sud.

À la suite de guerres féodales, le Loudunais, peuplé de Pictons à l'origine, fut rattaché au comté d'Anjou, alors que le Thouarsais, y compris Oiron, restait l'apanage du comte de Poitiers. Ces divisions et ces rattachements administratifs, qui coupaient artificiellement des populations très proches, créèrent durant huit siècles des courants d'échanges qui eurent des effets linguistiques durables.

Le nord du Haut-Poitou, fondamentalement poitevin jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle, connut donc par la suite des influences angevines puis tourangelles. Le parler cessa d'être exclusivement poitevin et se caractérisa par une grande mixité. Aux yeux des érudits, puis des chercheurs, cette zone aux confins du Poitou, de l'Anjou et de la Touraine ne présentait pas une originalité suffisante pour faire l'objet d'une étude particulière ; aussi fut-elle, jusqu'à un passé fort récent, évitée et qualifiée d'« assimilée » (au français) afin d'écarter tout remords potentiel.

En effet, il fallut attendre 1981 et la seconde parution de l'excellent glossaire de Mineau et Racinoux, *Les vieux parlers poitevins*, pour que le Loudunais soit reconnu comme région possédant encore un vocabulaire propre. Dans la première édition, parue en 1974 et intitulée *Les vieux parlers de la Vienne*, la région englobant les villages du « berceau de l'Acadie » avait été « oubliée ».

Est-ce cette réputation de zone « assimilée », « francisée » qui incita Massignon à ne retenir qu'un seul point d'enquête : Guesnes, sur les six villages précités, et ce bien qu'elle ne cite aucun patronyme acadien originaire de cette paroisse ? Pour quelle raison n'a-t-elle pas fait d'enquête intensive dans les villages d'où étaient partis les premiers colons, comme elle venait de le démontrer fort brillamment à l'aide de la généalogie ? Lors des enquêtes en vue de l'élaboration de l'*Atlas linguistique de l'Ouest* (ALO) de Massignon et Horiot (1971-1974), très peu de points furent retenus pour cette région. Quarante kilomètres à vol d'oiseau séparent Guesnes du point le plus proche de Oiron, Argenton-l'Église, situé à l'ouest de Thouars. Si la région ne fut pas considérée comme assimilée, elle fut alors traitée comme un ensemble linguistiquement homogène, approche tout aussi erronée que la précédente.

En effet, malgré son exigüité géographique, ce «berceau de l'Acadie» n'a jamais été linguistiquement homogène. Vingt-cinq kilomètres seulement séparent d'ouest en est Oiron de Guesnes. Les cinq villages principaux qui constituent ce «berceau» s'inscrivent, eux, dans un rayon de cinq kilomètres au sein duquel plusieurs isoglosses fort importantes du point de vue de la dialectologie régionale se croisent.

Nous ne citerons ici que les isoglosses les plus typiques, celles qui sont entrées dans la «terminologie» linguistique locale parce que ressenties comme des marques distinctives entre les parlers des locuteurs des différents villages. Ainsi, les locuteurs de tous les villages cités – à l'exception de La Chaussée qui, de ce point de vue entre autres, se rattachait au Mirebalais, baronnie située plus au sud – *tuttaient*, c'est-à-dire prononçaient les [t] finaux dans des mots comme *pot* [pɔt], *sot* [sɔt], *droit* [dʁɛt], *froid* [fʁɛt], *sifflet* [sybjɛt], etc.

La Chaussée partageait aussi avec le Mirebalais la façon de prononcer les [e] finaux, notamment ceux des participes passés français transformés en une voyelle palatale fermée [i]; par exemple [al a gryʃi] «elle est montée», [i z avɔ̃ bɛ̃ kuzi] «ils ont bien parlé», [in lifi] «une petite quantité». Le nom même du village de La Chaussée était prononcé – et l'est encore aujourd'hui par quelques vieillards entre eux – [la fusi]. À Aulnay et à Martaizé, ces voyelles finales semi-fermées palatales [e] étaient et restent légèrement diphtonguées; par exemple [va tə pə ãreje<sup>ej</sup> amatɛ̃<sup>j</sup>] «ne vas-tu pas te mettre au travail ce matin». Par contre à Guesnes, dans le village des Chauleries proche de La Chaussée, ces voyelles françaises étaient triphthonguées en finale de mot; il en était de même à Oiron et dans le Thouarsais: [in pisote<sup>ej</sup>] «une averse», [in rabate<sup>ej</sup>] «une correction»; les grands-parents de l'auteur habitaient à [mise<sup>ej</sup>] «Missé», dans le village de [duret] «Doret».

En Haut-Poitou, jusqu'à un passé fort récent, les locuteurs locaux s'offusquaient du qualificatif de *patoisants* avancé à leur endroit; pourtant, entre eux, ils se distinguaient à l'aide de démonstratifs qui ressemblaient fort peu à ceux du français officiel. Ainsi, dans certains villages, les locuteurs *qualaient* ou *calaient* (ils usaient de l'adjectif démonstratif *kale* pour exprimer les sens des démonstratifs français *ce*, *cette* et *ces*), alors qu'ailleurs ils ne le faisaient pas. Les premiers

utilisaient (et utilisent encore) simplement le système suivant: [ku lum] «cet homme», [kale zu-m] «ces hommes», [kal fymel] «cette femme», [kale fymel] «ces femmes». Ailleurs, le démonstratif pluriel, tant au féminin qu'au masculin, est [ke]: [ke nuk] «ces nœuds», [ke fərʒɛ] «ces chouettes». Le village de Oiron, seul, est à ranger dans cette seconde catégorie.

Concurremment, sur ce système ancien solidement implanté s'est superposé un système issu du francien: [stə] pour *ce*, *cet* et *cette* ([stə piʁun] «cette oie», [stə ʒalɛʃ] «cet éclair de chaleur»), avec les composés [stella] «celle-là», [sti] ou [sila] «celui-là», qui existent en Acadie. Comme souvent lorsqu'il y a concurrence entre parlers différents, c'est la forme la plus facile à comprendre par un grand nombre, ici celle la plus proche du français, qui fut retenue.

On pourrait facilement adjoindre beaucoup d'autres exemples à ceux-ci, en particulier d'ordre lexical: tel terme se perpétuait dans une paroisse, bien que compris par les locuteurs du village voisin, mais il n'était jamais repris par ces derniers parce que considéré comme «étranger». Aujourd'hui encore, nos vieux informateurs précisent que tel lexème est de Guesnes, de La Chaussée ou d'Aulnay et, séparément, réussissent à sérier des ensembles qui concordent.

Les familles parties de ces villages pour l'Acadie parlaient certes toutes «poitevin». Toutefois, à la suite de l'hyperdialectalisation féodale, chaque communauté linguistique soumise au servage durant des siècles dans des fiefs différents avait forgé des particularismes locaux. En conséquence, il serait abusif de parler d'un substrat poitevin absolument uniforme au début du XVII<sup>e</sup> siècle, alors que ces différences étaient encore patentes il y a moins de cinquante ans.

## **PROBLÉMATIQUE, MÉTHODOLOGIE ET DÉBUT D'ÉLABORATION DU CORPUS ACADIEN / POITEVIN**

L'intérêt d'entreprendre un travail scientifique sur le comparatisme acadien / poitevin s'imposa à la suite de deux approches empiriques différentes:

- 1° À la lecture de glossaires comme celui de Poirier ou en parcourant la thèse de Massignon, nous fûmes persuadé de l'indéniable parenté entre l'acadien et le parler du Haut-Poitou.
- 2° Lors de la venue de nombreux groupes de visiteurs acadiens au « berceau de l'Acadie », comme tout locuteur natif du Haut-Poitou, nous fûmes interloqué certes par la similitude de la langue de certains avec notre ancien parler, mais aussi, *a contrario*, par l'absence de ressemblance au moins sur le plan phonétique chez d'autres. L'acadien connaissait donc de nombreuses variantes, ce que nous pûmes vérifier sur place, au cours de l'été 1988, tant au Nouveau-Brunswick qu'en Nouvelle-Écosse.

Se posait alors le problème de la genèse de l'acadien ou des acadiens. Ces variantes régionales étaient-elles dues à des adstrats ajoutés à un substrat commun poitevin (saintongeais) comme en vint à conclure Massignon, et, dans ce cas, quelles étaient l'origine dialectale et l'importance de ces apports subséquents ? Le peuplement acadien s'était-il fait à partir de groupes différents, étrangers les uns aux autres ? Si cette seconde hypothèse devait se révéler exacte, dans quelle région d'Acadie le substrat poitevin était-il présent ? La réponse (bien qu'encore partielle) nous est venue d'une recherche située dans deux directions séparées mais complémentaires : l'analyse livresque et le travail sur le terrain.

Prenant pour commencer le glossaire de Poirier, nous y avons relevé tous les termes que nous connaissions personnellement. Ce travail complété ensuite avec l'assistance de notre père pour le Thouarsais et, dans les villages de Guesnes (Les Chauleries), La Chaussée et Aulnay, grâce à la patience de vieux informateurs, nous avons pu constater que 58 % du lexique considéré comme acadien restait connu. Or, ce fort pourcentage indiquait plus de canadianismes (particularités du français parlé par les différentes communautés francophones du Canada) que de véritables acadianismes tels que nous les avons définis précédemment.

Dans toutes les sources consultées, le glossaire de Poirier donc, mais aussi le travail de Massignon et même les glossaires plus récents de Boudreau (1988) pour Rivière-Bourgeois ou de Thibodeau (1988) pour la baie Sainte-Marie, est considéré comme acadianisme tout écart



d'avec la norme française. S'en remettre à cette seule définition revient cependant à nier les particularités lexicales tant québécoises qu'acadiennes. Pour les sérier, nous avons fait appel à trois sources. Tout d'abord, le *Glossaire du parler français au Canada* de Rivard et Geoffrion (1930), dans lequel nous avons cherché les lexèmes acadiens / poitevins indiqués par les auteurs comme spécifiquement acadiens. Bien souvent toutefois, aucune précision n'était fournie quant au caractère québécois ou acadien de beaucoup de termes. Les auteurs cherchaient plus à décrire le français de l'Est canadien qu'à sérier ses deux composantes principales, d'ailleurs étroitement imbriquées en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, régions appartenant à la province de Québec mais peuplées en partie d'Acadiens. Nous avons ensuite dépouillé *Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines* (PPQ) de Dulong et Bergeron (1980), en retenant comme acadianismes les termes très répandus en Acadie et très peu présents au Québec (Îles-de-la-Madeleine et Gaspésie exclues). Cela n'était bien sûr opératoire que dans la mesure où, à la suite d'une question retenue comme entrée dans le PPQ, nous rencontrons un terme connu en Poitou. Si ce terme n'apparaissait que dans le domaine linguistique acadien, il était acadien sans conteste; s'il était attesté dans plus de cinq points d'enquête au Québec, nous ne le considérons plus comme un pur acadianisme, mais comme un canadianisme ou un américanisme. Or, très souvent, des termes poitevins apparaissent de façon isolée. Comme ils figuraient dans le vocabulaire de contexte reproduit dans le PPQ<sup>2</sup>, il nous fallait vérifier s'ils étaient connus en Acadie et presque inconnus au Québec. Pour ce faire, le fichier du Trésor de la langue française au Québec (TLFQ), qui ne compte pas moins d'un million et demi de fiches, fut une source irremplaçable par sa précision et sa richesse. Puisque pour chaque entrée, l'origine, la date et le nom de l'utilisateur sont fournis, il fut alors possible de distinguer acadianismes et québécoismes.

La revue systématique du glossaire de Poirier nous permit cependant de trouver de nombreux poitevinismes jusqu'alors jamais recueillis et de préciser les particularismes de chacun des villages du Haut-Poitou

---

2. Le vocabulaire de contexte se compose de notes diverses recueillies par les enquêteurs et que les auteurs du PPQ ont jugé utile de prendre en compte en raison de leur intérêt linguistique.

réputés points de départ des premiers Acadiens. Commençant un travail d'allées et venues entre les ouvrages édités et le terrain, cela de chaque côté de l'Atlantique, nous avons pu constater au cours de l'été 1988 que dans la péninsule acadienne même, donc dans la partie nord-est du Nouveau-Brunswick, l'acadien, sans connaître autant de particularismes locaux que son « probable » ancêtre poitevin, était très loin d'être uniforme. De plus, si le substrat poitevin paraissait évident dans la région de Paquetville–Saint-Léolin, il en allait tout autrement à Lamèque et encore plus à Petit-Rocher en remontant la baie des Chaleurs ou, plus au sud, à Baie-Sainte-Anne.

L'étude projetée s'avérant bien plus complexe que prévue, elle ne pouvait être poursuivie qu'en plusieurs étapes : 1° par un inventaire systématique de tous les acadianismes notés par les auteurs et par un relevé de ceux qui sont d'origine poitevine ; 2° par l'analyse des deux ouvrages traitant de la répartition géographique des lexèmes, plus précisément par un travail de localisation des poitevinismes dans l'œuvre de Massignon et dans le PPQ (ce sont les résultats de cette phase du travail qui sont présentés ici).

## **LE SUBSTRAT HAUT-POITEVIN DANS L'ŒUVRE DE MASSIGNON**

Rechercher le substrat poitevin dans la thèse magistrale de Massignon peut sembler superflu, voire inutile. N'a-t-elle pas regroupé dans les pages 734 et suivantes les régionalismes d'origine française et la rubrique k) de ce sous-paragraphe ne commence-t-elle pas par « Les termes strictement poitevins et charentais » ? Or, lorsque ces lignes furent écrites, le seul et unique ouvrage disponible et traitant en partie du Haut-Poitou était le glossaire de Lalanne, publié en 1868. Bien que remarquable, cet ouvrage est bien sûr loin d'être exhaustif, puisqu'il était censé couvrir le Poitou dans son ensemble, alors qu'à cette époque presque chaque village aurait pu faire l'objet d'une enquête.

Si le travail de Mineau et Racinoux paru plus d'un siècle plus tard, en 1982, avait existé, Massignon se serait rendu compte que beaucoup de termes qu'elle a attribués à des provinces autres que le Haut-Poitou étaient en fait également en usage dans cette région du Centre-Ouest.

Ainsi, les termes *buttereau* «côteau», *planche* «plat (pour un terrain)», *fourgailer* «tisonner», *dégrucher* «descendre» (contraire de *grucher* «grimper»), que Massignon a déclaré être angevins, sont également connus et en usage en Haut-Poitou. De même *crâler* «craquer» n'est pas uniquement champenois; le *gallot* (dialecte français parlé en Bretagne) doit également partager avec le Haut-Poitou: *pivelé* «marqué de taches (en parlant du poil d'une vache)», *motelon* «grumeau», *raguenâser* «radoter», *raguenâsoux* «radoteur»; de même, *niau* «nichet» n'est pas uniquement bourguignon, etc. En fait, la proportion du vocabulaire dialectal provenant du Haut-Poitou (ou du moins qu'on y rencontre) est bien plus élevée que celle qui est avancée par Massignon.

Certes, le but principal de Massignon était autre. Elle voulait avant tout montrer comment une population adapte son parler à un milieu naturel nouveau. Parmi les 1 941 entrées choisies pour son questionnaire, beaucoup correspondent seulement à un environnement nord-américain. Il s'ensuit bien sûr que tout ce qui concerne la mer, la majeure partie du vocabulaire lié à la flore, à la faune et au climat ne peuvent être trouvés dans un quelconque substrat poitevin.

Pour des raisons qui aujourd'hui ne peuvent être que des suppositions, Massignon n'a pas mené véritablement d'enquête linguistique dans les villages d'Aulnay, de La Chaussée, de Martaisé, etc. Elle aurait pourtant trouvé là confirmation, sur le plan linguistique, de ce qu'elle avait découvert grâce à la généalogie et à l'histoire. Des termes dialectaux inconnus ailleurs en France se retrouvent en Acadie; en particulier, la moitié de ceux que Massignon a qualifiés d'«acadianismes d'origine française inconnue» (p. 737): *bordouille* «pâte cuite dans l'eau bouillante» est à La Chaussée une pâtée liquide à la composition indéfinissable. À La Chaussée également, un *muce* «petit veau» est encore connu surtout sous la forme d'appellatif: [ptʃi ptʃi mys o] (à Aulnay, une vache en chaleur [myz] ses congénères, c'est-à-dire qu'elle les sent). *Go* «gosier» fit l'objet d'un très long développement de la part de Poirier dans son glossaire (p. 253) et il en situa l'origine, comme toujours chez lui, en Touraine et dans le Berry où il croyait que seul le «bon français» est parlé, sans renvoyer à aucune source. Massignon classe ce terme parmi les «acadianismes d'origine française inconnue» (p. 276). Mineau et Racinoux (1981) notent *got* (prononcé

[go]): rigole, canal d'amenée d'eau (Loud, Mirebeau). Ces auteurs précisent même que ce terme est connu uniquement en Loudunais et dans le Mirebalais. Dans le Thouarsais et à Oiron, village d'origine des nombreux Doiron d'Amérique du Nord, le dérivé de *go*, *dégotter*, signifie «décavillonner» (enlever la terre autour des ceps de vigne), donc dégager le *go*, la rigole. En Acadie, *dégotter*, c'est retirer l'appât de l'estomac de la morue qui s'est engottée. Le terme *calouetter* «cligner des yeux», pour lequel Massignon n'a donné aucune origine dialectale, est très connu et encore utilisé avec ce sens dans le Thouarsais où, pour préciser qu'un lièvre au gîte écarquille de grands yeux, les chasseurs disent: [i depuje d ke kalo] «il dépouillait de ces calots» (les calots étant alors de grands yeux).

Si individuellement, à l'exception de *go*, ces termes ne sont pas attestés partout dans les points d'enquête de Massignon, pris globalement, on les trouve dans toutes les régions de peuplement acadien, ce qui tend à prouver qu'un substrat ayant pour origine le Haut-Poitou existe partout. *Go* (entrée 1463 dans Massignon) est attesté dans tous les points d'enquête qu'elle réalisa au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse, à l'exception de ceux qui sont situés dans l'île du Cap-Breton. Nous avons également trouvé ce terme à Larry's River lors d'une enquête effectuée en novembre 1990. Le terme *muce* (entrée 836) apparaît au sud de Moncton (N.-B.) et dans les trois principaux points d'enquête faits par Massignon en Nouvelle-Écosse (Pointe-de-l'Église, Pubnico et Pomquet). *Calouetter* (entrée 1499) existe dans les mêmes communautés que le mot *muce*. Par contre, *bordouille* (entrée 1343) ne semble connu que dans l'île du Cap-Breton. *Dégotter* (entrée 593) a été relevé dans la région de Moncton, dans l'île du Cap-Breton, à Pointe-de-l'Église et à Pubnico.

Dans l'ouvrage de Massignon, nous avons rencontré 283 acadianismes que nous qualifierions de «purs» (inconnus hors des Provinces maritimes canadiennes) et qui sont ou ont été connus en Haut-Poitou. Parmi ces 283 emplois, 276 ont été entendus par nous-même ou par nos vieux informateurs poitevins qui ont pu les utiliser, bien qu'aujourd'hui beaucoup ne soient plus que souvenirs. Cependant, les 7 qui ont disparu ont été consignés il y a quelque 120 ans dans le glossaire de Lalanne (1868). Ces chiffres à eux seuls montrent l'extrême stabilité des dialectes

même à une époque où l'introduction de l'école obligatoire et la révolution des techniques ne pouvaient qu'accélérer leur effacement.

Les particularités lexicales du poitevin et de l'acadien sont attribuables en partie à la rétention d'archaïsmes et à la présence de termes d'origine dialectale. Nous avons donc, pour chaque point d'enquête de Massignon, distingué les archaïsmes (mots attestés dans les dictionnaires français des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles) des termes qui n'apparaissent que dans les dialectes, en particulier en poitevin. Dans le cas où un peuplement acadien isolé n'aurait eu en commun avec le poitevin que des archaïsmes français (pouvant provenir de n'importe quelle province), l'origine poitevine des premiers ascendants de ce lieu pouvait être mise en doute.

La première colonne du tableau 1 indique le nombre d'acadianismes connus en Poitou et retenus par région parmi les 283 qui sont attestés dans les Provinces maritimes et qui ont sûrement appartenu au substrat de départ. Afin de faciliter l'analyse, nous avons joint, pour chaque région, les pourcentages de rétention. Dans la seconde colonne, nous avons précisé pour chaque région acadienne le nombre de termes dialectaux parmi les acadianismes partagés avec le poitevin. Ces chiffres sont suivis du pourcentage de dialectal dans le substrat poitevin trouvé dans chaque région.

Pour le point 24 (Pomquet), Massignon ne fit qu'une enquête ultérieure avec un informateur venu à Paris. En novembre 1990, nous avons complété cette enquête à l'aide d'un questionnaire concernant 136 termes poitevins et acadiens: 92 d'entre eux étaient connus à Pomquet. Au cours de ce séjour, nous fîmes le même sondage dans le village francophone de Larry's River qui n'a presque jamais fait l'objet d'une mention dans une quelconque étude linguistique. Le questionnaire portait sur 121 termes (moins qu'à Pomquet, point pour lequel nous avons ajouté ultérieurement certains lexèmes cités par Massignon).

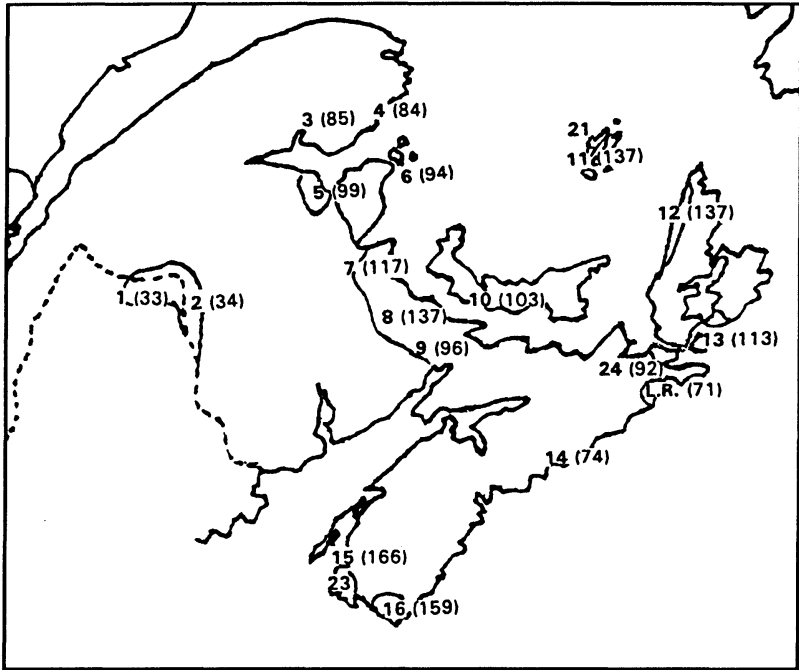
TABLEAU 1  
RÉTENTION DES POITEVINISMES EN ACADIE

Points d'enquête*	Nombre d'acadianismes / poitevinismes (sur un total de 283)		Part du dialectal	
1. Madawaska (États-Unis)	33	11,6 %	10	30,3 %
2. Sainte-Anne de Madawaska (N.-B.)	34	12,0 %	9	26,4 %
3. Carleton (Gaspésie)	85	30,0 %	29	34,1 %
4. Bonaventure (Gaspésie)	84	29,6 %	28	33,3 %
5. Petit-Rocher (N.-B.)	99	34,9 %	30	30,3 %
6. Lamèque (N.-B.)	94	33,2 %	29	30,8 %
7. Acadieville (N.-B.)	117	41,3 %	38	32,4 %
8. Saint-Antoine (N.-B.)	137	48,4 %	44	32,1 %
9. Saint-Joseph (N.-B.)	96	33,9 %	32	33,3 %
10. Mont-Carmel (Î.-P.-É.)	103	36,3 %	33	32,0 %
11. Les Caps et				
21. Havre-aux-Maisons (Î.-de-la-M.)	137	48,4 %	49	35,7 %
12. Chéticamp (N.-É.)	137	48,4 %	44	32,1 %
13. Boudreauville (N.-É.)	113	39,9 %	41	36,2 %
14. Chezsetcook-Ouest (N.-É.)	74	26,1 %	20	27,0 %
15. Pointe-de-l'Église (N.-É.)	166	58,6 %	57	34,3 %
16. Pubnico-Ouest (N.-É.) et				
23. Sainte-Anne-du-Ruisseau (N.-É.)	159	56,1 %	56	35,2 %
24. Pomquet (N.-É.)	92 / 136	67,6 %	38	41,3 %
L.R. Larry's River (N.-É.)	71 / 121	58,6 %	24	33,8 %

\* Pour la localisation des points d'enquête, voir la carte 2.

Parmi les 16 points d'enquête principaux visités par Massignon, la région de Madawaska, aux confins du Maine et du Québec, se distingue nettement. Le substrat poitevin n'est que de 12 % parmi les Brayons (nom des habitants du lieu). Un autre ensemble apparaît autour de la baie des Chaleurs avec les points 3, 4, 5 et 6 qui conservent autour de 30 % du substrat poitevin d'origine. Beaucoup de termes poitevins, acadianismes trop marqués, ont dû certainement être abandonnés au cours des très nombreux échanges avec les voisins québécois. Nous savons pour y avoir enquêté en 1988 que, dans la péninsule acadienne du Nouveau-Brunswick, l'élément poitevin est plus ou moins important selon les villages. Par exemple, à Saint-Léolin, à Bertrand, à Paquetville, peuplés de *nations* (c'est-à-dire de grandes familles), dont les ancêtres viennent du Poitou (comme les Thériault, les Landry, les Robichaud,

**CARTE 2**  
**NOMBRE DE POITEVINISMES PAR POINT D'ENQUÊTE VISITÉ**  
**PAR MASSIGNON**



Note : Les chiffres entre parenthèses représentent le nombre de poitevinismes relevés.

- |   |  |
|---|--|
| 1. Madawaska (États-Unis)                   | 12. Chéticamp (N.-É.)  |
| 2. Sainte-Anne de Madawaska (N.-B.)         | 13. Boudreauville (Île Madame, N.-É.)                                |
| 3. Carleton (Gaspésie, Québec)              | 14. Chezzetcook-Ouest (N.-É.)  |
| 4. Bonaventure (Gaspésie, Québec)           | 15. Pointe-de-l'Église (N.-É.)                                       |
| 5. Petit-Rocher (N.-B.)                     | 16. Pubnico-Ouest (N.-É.)  |
| 6. Lamèque (Île de Shippagan, N.-B.)        | 21. Havre-aux-Maisons (Îles-de-la-Madeleine, Québec)                 |
| 7. Acadieville (N.-B.)                      | 23. Sainte-Anne-du-Ruisseau (N.-É.)                                  |
| 8. Saint-Antoine (N.-B.)                    | 24. Pomquet et Larry's River (L.R.) (N.-É.) (enquête de Charpentier) |
| 9. Saint-Joseph (N.-B.)                     |  |
| 10. Mont-Carmel (Î.-P.-É.)                  |  |
| 11. Les Caps (Îles-de-la-Madeleine, Québec) |  |

les Doiron, etc.), l'élément poitevin est aisément discernable et certainement plus massif qu'à Lamèque (point 6) où la population tournée essentiellement vers la pêche a dû perdre une bonne part du vocabulaire poitevin initial qui était avant tout agricole.

Les points 7, 8 et 9, toujours au Nouveau-Brunswick, se caractérisent par un fort élément poitevin : plus de 41 % et 48 % pour les deux premiers et 33,9 % pour le dernier. Le plus faible pourcentage enregistré dans la région de Saint-Joseph a peut-être pour explication la proximité de Moncton, ville à demi anglophone, et de la Nouvelle-Écosse, où plus de 95 % de la population parle anglais. Pour le point 10, situé dans l'Île-du-Prince-Édouard, la faiblesse du pourcentage poitevin par rapport au point 7 (Acadieville) ou au point 8 (Saint-Antoine) peut également provenir du peuplement. En effet, la *nation* dominante dans l'île est celle des Arsenault. Leur ancêtre ne vient pas du Haut-Poitou mais de La Rochelle, semble-t-il.

Le plus fort pourcentage trouvé au Nouveau-Brunswick se situe en 8 (Saint-Antoine), soit 48,4 %. C'est ce même pourcentage que l'on rencontre aux Îles-de-la-Madeleine où nous avons mis ensemble les points 11 (Les Caps) et 21 (Havre-aux-Maisons). À une première enquête en avait succédé une autre, complémentaire de la précédente. L'isolement et un gros peuplement de familles d'origine poitevine peuvent expliquer ce fort pourcentage que l'on retrouve exactement en 12, à Chéticamp, dans l'île du Cap-Breton, et qui n'est dépassé en Nouvelle-Écosse qu'en 15, à Pointe-de-l'Église, avec 58,6 %, et en 16, à Pubnico-Ouest, avec 56,1 %. Nous ne trouvons pas d'explications autres qu'historiques à la présence de cet important substrat poitevin dans ces deux derniers points. Certes, ces deux régions sont restées également isolées, mais l'anglicisation du vocabulaire y fut forte et la proportion des patronymes d'origine poitevine y serait même plus faible que pour beaucoup d'autres peuplements acadiens. Mais contrairement aux autres communautés acadiennes réinstallées après la Déportation, les familles de Pointe-de-l'Église et de Pubnico ne sont pas revenues de France mais des colonies anglaises de la côte est des États-Unis. Leur parler n'a pas été soumis à d'autres influences francophones ; elles auraient alors mieux conservé le parler commun de la vieille Acadie avec ses marques dialectales que personne n'aurait relevées, ni même condamnées.



Le plus faible pourcentage de poitevinismes du point 13 (Boudreauville) aurait pour explication principale le peuplement mixte de l'île Madame, ce que nous avons pu vérifier sur place. Dans cette petite communauté, une partie du vocabulaire d'origine dialectale, dont l'usage était limité au Poitou et qui n'était pas comprise des autres communautés migrantes, ne pouvait qu'être abandonnée, conformément à un processus de pidginisation bien connu.

Tant pour Pomquet que pour Larry's River, les pourcentages présentés ne peuvent être comparés avec ceux de l'étude générale de Massignon. Ils sont très élevés car nous avons choisi pour notre questionnaire les mots poitevins et acadiens les plus répandus. Le but était de voir, dans ces deux points, s'il existait un substrat poitevin ou s'il s'agissait de peuplements n'ayant eu aucun rapport avec l'ancienne Acadie d'avant 1755.

Dans la seconde colonne du tableau, comme nous l'avons mentionné plus haut, nous avons voulu préciser la part du dialectal dans le nombre des acadianismes attestés dans chaque région. Bien que l'inventaire lexical ait montré la présence du substrat poitevin dans l'ensemble des communautés acadiennes, il n'était certainement pas superflu de préciser la seule part de l'élément dialectal car cela va à l'encontre du vieux mythe voulant que l'acadien soit un état de langue, un ensemble d'archaïsmes qui auraient été l'usage courant à l'époque de Rabelais. Les 16 points d'enquête révèlent une constante des plus remarquables : partout le vocabulaire d'origine dialectale représente un tiers des acadianismes. Les deux autres tiers sont constitués d'archaïsmes de la langue française attestés dans les dictionnaires de Godefroy, de Huguet et de Cotgrave. Il y a fort à parier que nous trouverions la même proportion dans le glossaire de Lalanne (1868) ou dans celui de Mineau et Racinoux (1981).

Le seul autre ouvrage actuellement disponible traitant de la répartition géographique de l'acadien est *Le parler populaire du Québec* (PPQ) ou *Atlas linguistique de l'est du Canada*. Nous y avons également cherché tous les acadianismes communs avec le poitevin.

**L'ACADIEN, LE SUBSTRAT POITEVIN  
ET LE QUÉBÉCOIS À LA LUMIÈRE  
DE L'ATLAS LINGUISTIQUE DE L'EST DU CANADA**

L'analyse détaillée de cet important ouvrage de quelque 3 650 pages devait, selon nous, répondre à deux objectifs : 1° vérifier et confirmer les résultats obtenus dans la thèse de Massignon ; 2° permettre de trouver de nouveaux acadianismes d'origine poitevine.

Le premier but ne fut que partiellement atteint. Certes, c'est dans les Provinces maritimes (Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard) et aux Îles-de-la-Madeleine que se situe le plus grand nombre d'acadianismes d'origine poitevine. Cette présence reste aussi importante en Gaspésie et sur la Côte-Nord, mais la comparaison ne pouvait être poussée plus avant. Il ne s'agit ni du même questionnaire ni, bien souvent, des mêmes points d'enquête. Il semblerait que les thèmes abordés dans le PPQ (érable, repas, boissons) étaient moins propices à faire ressortir les acadianismes que les sujets abordés par Massignon. En effet, malgré un nombre plus élevé de questions (2 310 contre 1 941 chez Massignon), proportionnellement moins d'acadianismes / poitevinismes sont apparus.

Par contre, le PPQ a permis de trouver dans l'ensemble de l'Est canadien, souvent de façon isolée, de nouveaux acadianismes d'origine poitevine : 324 acadianismes (tels que nous les avons définis) furent relevés. Maintes fois, ils apparurent dans le « vocabulaire de contexte » d'une question, c'est-à-dire au cours de simples conversations, et également dans le « vocabulaire complémentaire », ou encore à la question 2310, « Vocabulaire de contexte général », qui livre 96 pages de vocabulaire acquis hors enquête officielle. Ce vocabulaire acadien apparut fortuitement sans que les témoins aient répondu exactement au questionnaire préétabli ne saurait être considéré comme présent ou absent dans toute autre région, d'où l'impossibilité d'établir des taux de rétention par point d'enquête.

Notre analyse du PPQ nous a permis de montrer l'existence de termes acadiens dans l'ensemble du territoire québécois. Ancien refuge de nombreux exilés acadiens, les Îles-de-la-Madeleine (au moins certains villages) s'avèrent de ce fait linguistiquement aussi acadiennes que le

Nouveau-Brunswick par exemple et même beaucoup plus que le Madawaska. La côte sud de la Gaspésie, au nord de la baie des Chaleurs, atteste une forte ascendance acadienne, en particulier à Bonaventure. Le peuplement acadien révélé par le substrat poitevin apparaît également sur la Côte-Nord. Dans ce dernier cas, il s'agit de migrations connues et relativement récentes; les familles d'immigrants n'ont pas eu le temps d'être linguistiquement assimilées.

Si l'on exclut les points d'enquête des trois provinces acadiennes, des Îles-de-la-Madeleine, de la Gaspésie et de la Côte-Nord, domaine acadien ou influencé directement par l'acadien (soit 45 points), sur les 121 restants, 25 points de la vallée du Haut-Saint-Laurent (de l'embouchure de la rivière Saguenay, sur la rive gauche, et de Rivière-du-Loup, sur la rive droite, jusqu'à la frontière de l'Ontario au sud) présentent au moins 5 poitevinismes. Deux explications peuvent être avancées pour justifier une telle présence: 1° il s'agirait là d'archaïsmes partagés par le Québec et le Poitou, limités à quelques points, qui auraient été conservés par des immigrants poitevins venus au Québec; 2° après le Grand Dérangement de 1755-1758, les réfugiés acadiens auraient amené avec eux ce vocabulaire qui serait resté dans les «Petites Cadies» (villages d'origine acadienne au Québec).

En fait, nous n'avons rencontré en tout et pour tout que trois termes exclusivement d'origine poitevine, qui sont attestés au Québec et qui semblent étrangers au domaine acadien actuel. Ce sont: *s'acrapoutir*, à Saint-Félix (Charlevoix, Québec), *sabourin* (os pour la soupe), relevé par Massignon à Carleton (Gaspésie), et *le bidou* (dernier-né), attesté à Verner (Ontario). Ces trois termes ne sont pas des archaïsmes (exception faite de *sabourin* qui découle du vieux terme français *savouret*) mais des emplois propres aux locuteurs du Poitou. La suite de l'étude va montrer qu'ils ne sont probablement pas venus directement de France, mais qu'ils se sont implantés par le biais de l'acadien car la plupart se situent dans des régions où d'autres acadianismes d'origine poitevine apparaissent.

Nous avons relevé les points d'enquête de la province de Québec où subsistent au moins cinq acadianismes. Alors que la plupart sont très présents dans les régions nord-est du Québec influencées par des peuplements acadiens, dans la vallée du Haut-Saint-Laurent par contre, ils

n'apparaissent qu'en 25 endroits. Si l'on place ces points sur un fond de carte pris dans le PPQ, leur configuration correspond incontestablement à celle qui est constituée par les implantations acadiennes des années 1755 et suivantes (voir carte 3). La présence en Abitibi de huit points présentant plus de cinq acadianismes s'explique par une forte immigration acadienne provenant de Nouvelle-Écosse au début de ce siècle. Les trois poitevinismes précédemment cités comme étant en apparence propres au Québec se retrouvent dans des points d'enquête rappelant les « Petites Cadies ». On les trouve à Saint-Fidèle (Charlevoix) et à Saint-Côme (Joliette). Bergeron (1981) a rappelé la création de « Petites Cadies » dans ces régions : près de Saint-Fidèle, à Baie-Saint-Paul, aux Éboulements et, non loin de Saint-Côme, à Saint-Jacques de l'Achigan et à L'Assomption (voir carte 4).

Le passage en revue systématique des quelque un million et demi de fiches du fichier du TLFQ (couvrant l'Est canadien) nous a permis de trouver cinq autres poitevinismes ayant été en usage au Québec : *brénée* « nourriture à cochons », attesté en l'année 1725, *choppe* « blet » en 1672, *paillonne* « récipient de paille tressée » en 1685, *prouillère* « attelage de charrue » en 1703 et 1838, *renasser* « grogner, maugréer » en 1877. Donc, de tout temps, très peu de termes (purements) poitevins semblent avoir existé au Québec. En outre, presque la moitié de ces poitevinismes sont tombés en désuétude. Ceux qui se sont maintenus étaient acadiens et sont restés en usage dans les « Petites Cadies ».

À ceux qui nous reprocheraient de raisonner en lexico-statisticien à partir de données numériquement peu importantes, nous opposerons plusieurs arguments permettant d'affirmer qu'il s'agit là de chiffres très certainement inférieurs à la réalité sociolinguistique et historique.

Tout d'abord, en ce qui concerne la langue, l'influence poitvine au Québec fut, comme nous venons de le voir, toujours faible. En outre, les auteurs du PPQ n'ont pas cherché à enquêter systématiquement dans les « Petites Cadies ». Très souvent, les points d'enquête qu'ils choisirent se situaient par hasard dans des zones proches d'anciens peuplements acadiens, d'où la présence d'un certain nombre d'acadianismes. On est en droit de penser que, si des enquêtes avaient été menées directement dans les villages fondés par des réfugiés acadiens, le nombre d'acadianismes / poitevinismes aurait été plus grand. Bien

souvent, en effet, chaque village de l'Est canadien a conservé des caractéristiques propres liées à son peuplement d'origine. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer les résultats obtenus dans les deux villages de l'enquête aux Îles-de-la-Madeleine: ils vont du simple au double. En Gaspésie, à Saint-Siméon («Petite Cadie»), les acadianismes / poitevinismes relevés (70) sont plus du triple de ceux qui ont été relevés à Saint-Godefroi (20), cette dernière paroisse ayant connu un peuplement autre qu'acadien.

De plus, dans ces régions de peuplement acadien, il doit exister des synonymes: un terme québécois et un terme acadien. Les auteurs du PPQ, ne pouvant connaître toutes les particularités lexicales québécoises et acadiennes, se satisfaisaient de la première réponse donnée, ignorant s'il convenait d'en attendre une autre.

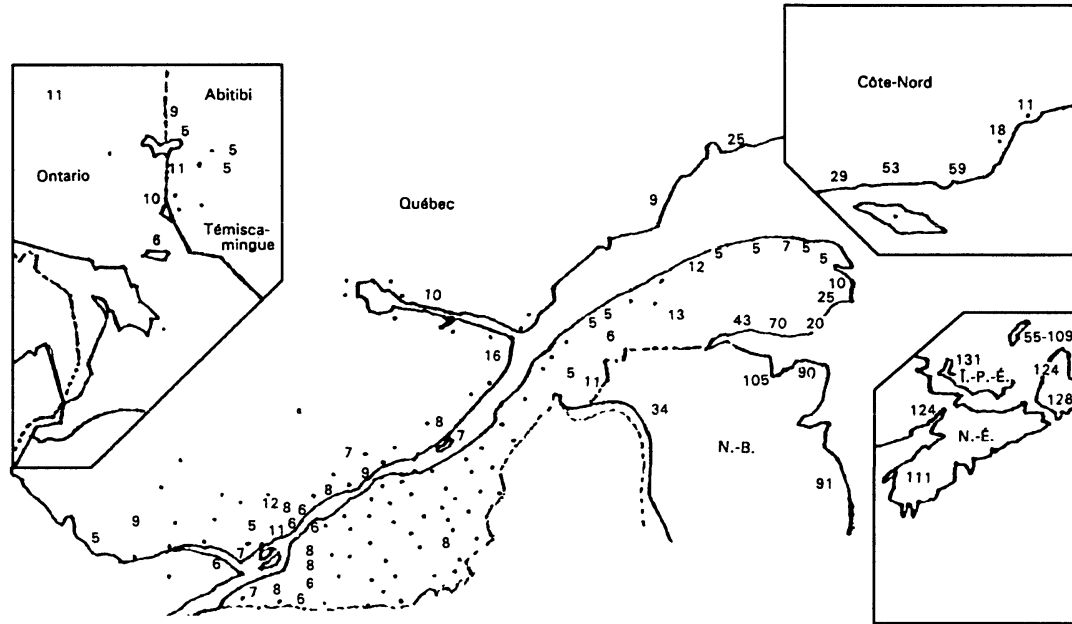
Cependant, même partiels, ces résultats sont d'une extrême importance pour évaluer le maintien d'un substrat, même doublement transplanté. En outre, ils aident à comprendre le peuplement du Québec et la genèse du québécois par l'intermédiaire de l'acadien.

Si les «Petites Cadies» restent encore distinctes, au moins sur le plan lexical, dans l'ensemble linguistique québécois, pourtant réputé pour son unité, c'est que la langue québécoise était d'ores et déjà fixée lorsque les Acadiens arrivèrent entre 1755 et 1760.

Il n'y a donc pas eu choc des patois au Québec, au moins après 1760 et, pour la période précédente, nous sommes des plus sceptiques. S'il y avait eu choc des patois, selon la formulation de Philippe Barbaud (1984), l'uniformisation n'aurait pu être la même car en aucun endroit les composantes lexicales dues à l'immigration n'auraient été similaires. Nous avons vu, grâce au fichier historique du TLFQ, que les poitevinismes ou mots patois qui étaient inconnus dans les autres provinces de l'ouest de la France n'ont pas disparu d'un coup: il n'y a pas eu «choc», mais lente érosion.

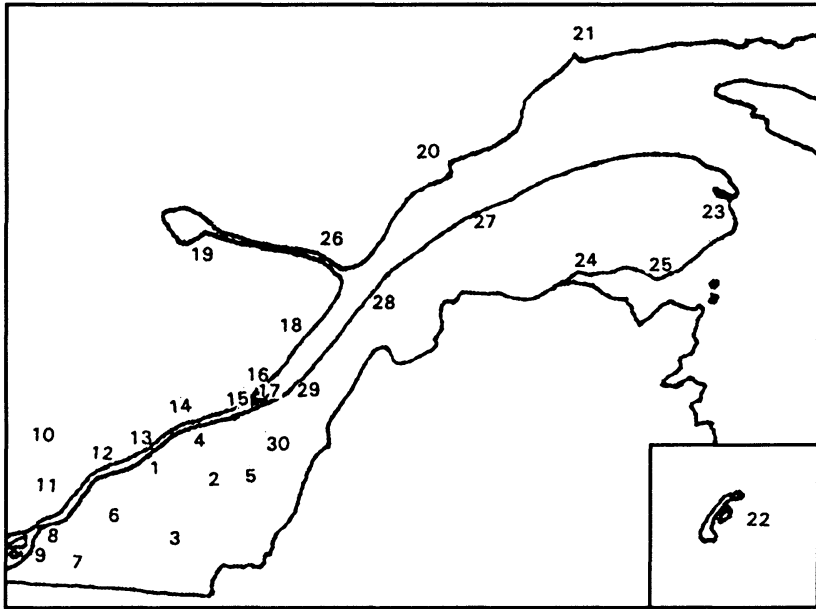
Selon les estimations de Lortie (1903-1904), de 1608 à 1700, 1 367 immigrants de l'ouest de la France (524 d'Aunis, 569 du Poitou, 274 de Saintonge) sont arrivés dans la vallée du Saint-Laurent. À la même époque, 1 309 seulement sont venus du nord-ouest de la France (113 du Maine, 958 de Normandie, 238 du Perche). Malgré cette relative

CARTE 3  
**MOTS COMMUNS AU POITEVIN ET À L'ACADIEN ATTESTÉS  
 DANS L'ATLAS LINGUISTIQUE DE L'EST DU CANADA**



Note : Le chiffre représente le nombre d'acadianismes relevés en un même point d'enquête. Le point signifie qu'on n'a pas relevé d'acadianismes ou que leur nombre est inférieur à 5.

**CARTE 4**  
**LES IMPLANTATIONS ACADIENNES AU QUÉBEC, 1755-1760**



Source : Bergeron (1981).

- |   |  |
|---|--|
| 1. Saint-Grégoire (comté de Nicolet)          | 17. Saint-François / Île d'Orléans                 |
| 2. Bois-Francs                                | 18. Baie-Saint-Paul / Les Éboulements / La Malbaie |
| 3. Estrie                                     | 19. Hébertville / Jonquière / Kénogami             |
| 4. Lotbinière                                 | 20. Havre-Saint-Pierre / Pentecôte / Saguenay      |
| 5. Beauce                                     | 21. Côte-Nord                                      |
| 6. Richelieu                                  | 22. Îles-de-la-Madeleine                           |
| 7. L'Acadie / La Prairie                      | 23. Cap-des-Rosiers / Gaspé / Pabos                |
| 8. Grand Montréal                             | 24. Tracadèche / Bonaventure / Ristigouche         |
| 9. Verdun                                     | 25. Matapédia                                      |
| 10. Montcalm / Laurentides                    | 26. Témiscouata                                    |
| 11. Saint-Jacques de l'Achigan / L'Assomption | 27. Matane / Mont-Joli / Rimouski                  |
| 12. Yamachiche / Maskinongé / Pointe-du-Lac   | 28. Trois-Pistoles / L'Île-Verte / Cacouna         |
| 13. Trois-Rivières / Cap-de-la-Madeleine      | 29. L'Islet / Kamouraska                           |
| 14. Montcalm / Batiscan / Portneuf            | 30. Beaumont / Bellechasse / Saint-Gervais         |
| 15. Québec / Sainte-Foy / L'Ancienne-Lorette  |  |
| 16. Saint-Joachim / Montmorency               |  |

supériorité numérique, l'élément poitevino-saintongeais est des plus faibles dans le lexique québécois. Cela s'explique parce que, antérieurement, de 1608 à 1660, le premier groupe de provinces (Aunis, Poitou, Saintonge) a fourni 239 immigrants contre 637 pour le second (Maine, Normandie, Perche).

Cela démontre la primauté de la chronologie des arrivées sur le nombre des immigrants dans la genèse de parlars issus de contacts de populations multilingues. Arrivés les premiers, les Normands-Manceaux ont imposé leur langue aux nouveaux immigrants qui se sont insérés dans ce moule déjà plus ou moins francisé, francisation renforcée par les mariages avec les «filles du roi». De même en Acadie, les premières familles issues du Haut-Poitou ont transmis aux générations suivantes leurs habitudes langagières. Les nouveaux venus acquièrent des traits spécifiquement poitevins: *gau* «gosier, rigole», *muce* «veau», *buttereau* «monticule», *bordouille* «pâtée liquide», etc.

On peut en déduire qu'en linguistique générale, plus particulièrement en créolistique, le nombre aussi importe moins que l'antériorité. Par exemple, dans le cas du créole haïtien, il convient moins d'évaluer combien d'esclaves de l'ethnie fon sont venus d'Afrique que de chercher à savoir s'ils furent les premiers à être déportés dans l'île.

Nous pensons que si les parlars francophones d'Amérique du Nord sont la résultante du choc de patois, celui-ci s'est produit en France, avant le départ des émigrants, comme l'a suggéré Poirier (1985). Nous en voulons pour preuve la disparition complète du pronom neutre de la troisième personne du poitevin /o/, -/u/: [et u ku va muje<sup>ej</sup>] / *est* + pronom + *que* + pronom + *va mouiller* / «va-t-il pleuvoir?»; [u vla tu pa fini<sup>i</sup>] / pronom + *voilà t* + pronom + *pas fini* / «n'est-ce pas fini?», etc. Ce pronom est sans nul doute une des composantes les plus employées mais aussi les plus caractéristiques des parlars poitevino-saintongeais. Or, jamais aucune trace de ce pronom n'a été relevée en Amérique du Nord. Difficilement compréhensible pour les officiers royaux, les marins et les immigrants issus d'autres provinces, il a été abandonné très tôt par les locuteurs natifs. Comme nous l'avons montré pour les démonstratifs, il y a eu choix conscient des locuteurs, quelle que soit l'importance de leur groupe, de ne retenir de leur parler que ce



qui était compris du plus grand nombre (souvent la forme française). Il s'agit là d'un processus de réduction linguistique connu dans les cas de contact de langues. Il a dû commencer dès les mois d'attente du départ, dans les ports et au cours des longues traversées.

\*  
\*   \*   \*

Nous n'avons fait que décrire un travail qui est très loin d'être terminé, que ce soit en Poitou ou dans les régions de l'Est canadien peuplées par des descendants d'Acadiens.

L'analyse du travail de Massignon et du PPQ, principaux ouvrages situant géographiquement les lexèmes (beaucoup d'autres, excellents, comme l'ouvrage de Lavoie pour la grande région comprenant Charlevoix, le Saguenay, le Lac-Saint-Jean et la Côte-Nord, ont traité de zones plus restreintes), nous a cependant permis de situer les aires présentant des lexèmes d'origine poitevine. Plus l'on s'éloigne du bassin des Mines (Nouvelle-Écosse), centre principal de l'ancienne Acadie, et plus l'on se rapproche du Québec, moins l'on trouve de termes d'origine poitevine dans les parlers régionaux acadiens (les Îles-de-la-Madeleine, isolées, faisant exception). Par extrapolation, il est possible d'affirmer que l'«acadianité» d'un lieu peut se mesurer au pourcentage des termes poitevins retenus dans le parler local. La présence dans l'ensemble du domaine étudié d'un substrat lexical poitevin tient à son ancienneté; ce substrat est certainement antérieur à la Déportation. Il a essaimé ensuite au gré des pérégrinations des réfugiés. Cette étude lexicostatistique partielle – nous avons trouvé des dizaines d'autres acadianismes / poitevinismes tant dans le TLFQ que dans Poirier –, qui fournit des indications sur les taux de rétention d'un substrat lexical, doit impérativement être suivie d'une analyse phonétique dudit substrat. En effet, certaines régions présentant un grand nombre de termes poitevins, comme celle de Chéticamp (Nouvelle-Écosse), n'ont conservé que très peu de traits phonétiques propres au Haut-Poitou. Sur le plan phonétique, de toutes les régions que nous avons visitées, c'est celle de Paquetville au Nouveau-Brunswick qui nous semble avoir le plus de traits communs avec le Haut-Poitou. On y trouve une liquide rétroflexe [ʎ], des chuintantes légèrement aspirées [ʃ<sup>h</sup>], [ʒ<sup>h</sup>], la même confusion des nasales, etc.

En raison de la proximité du Québec et du fait que la région est un lieu de passage, le parler de Paquetville a perdu des acadianismes lexicaux au profit de québécoisismes, mais la phonétique s'y est maintenue car habitent là d'importantes *nations* (« grandes familles ») acadiennes d'origine poitevine : des Thériault, des Landry, des Doiron, etc.

Au Nouveau-Brunswick, où les Acadiens furent refoulés et où ils purent se regrouper par *nations*, l'élément phonétique poitevin semble directement lié à l'importance de ces *nations*. En Nouvelle-Écosse, la problématique est tout autre : une différence doit être opérée en fonction des lieux de déportation. Les Acadiens qui, comme à la baie Sainte-Marie, furent déportés sur les côtes de l'Amérique anglaise, ont réintroduit un parler peu modifié. Les caractéristiques phonétiques du substrat poitevin et de l'adstrat saintongeais y sont encore très vivantes. Par contre, les déportés qui, comme à Chéticamp, à Pomquet, à l'île Madame, ont séjourné en France à Belle-Île, à Cherbourg ou ailleurs sur les côtes, n'ont pu que modifier leur parler, le franciser, cela d'autant plus que d'autres groupes sont venus se joindre à eux, ajoutant autant d'adstrats différents et entraînant ainsi divers processus de pidginisation. Il est indéniable que lexicologie et phonétique comparées sont, à égalité, indispensables à la découverte du substrat poitevin au Canada. La recherche lexicale s'impose en premier car c'est sur les seuls poitevinismes et acadianismes lexicaux que peut porter vraiment la comparaison phonétique aujourd'hui en Poitou. Le présent travail sera donc poursuivi dans plusieurs directions : 1° terminer la recherche des termes d'origine poitevine dans les parlers acadiens et les localiser ; 2° faire une étude de phonétique comparée de ce vocabulaire commun. Ce n'est que lorsque ces travaux auront atteint leur terme qu'il sera possible d'évaluer convenablement le rôle et le maintien du (d'un) substrat et l'aide que cela peut apporter à la compréhension de la genèse de langues exportées.

## Bibliographie

- Barbaud, Philippe (1984), *Le choc des patois en Nouvelle-France. Essai sur l'histoire de la francisation au Canada*, Sillery, PUQ, xviii + 204 p.
- Bergeron, Adrien (1981), *Le grand arrangement des Acadiens au Québec*, Montréal, Élysée, 8 vol.
- Boudreau, Éphrem (1988), *Glossaire du vieux parler acadien*, Montréal, Éditions du Fleuve, 245 p.
- Charpentier, Jean-Michel (1987), « Approche ethno-linguistique d'un parler poitevin », dans *Cahiers ethnologiques, langues et langages*, 8, Université de Bordeaux II, p. 7-73.
- Charpentier, Jean-Michel (1989), « Le(s) parler(s) acadien(s) et le substrat du Haut-Poitou », dans *Actes du XV<sup>e</sup> Colloque SILF*, Moncton et Pointe-de-l'Église, Université de Moncton, Centre de recherche en linguistique appliquée, p. 169-182.
- Dulong, Gaston, et Gaston Bergeron (1980), *Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines. Atlas linguistique de l'est du Canada*, Gouvernement du Québec, Ministère des Communications en coproduction avec l'Office de la langue française, 10 vol.
- Flikeid, Karin (1991), « Les parlers acadiens de la Nouvelle-Écosse (Canada) : diversification ou origines diverses ? », dans Brigitte Horiot (dir.), *Français du Canada – français de France*, Actes du II<sup>e</sup> Colloque international de Cognac, du 27 au 30 septembre 1988, Tübingen, Niemeyer, p. 195-214.
- Lalanne, Charles-Claude (1868), *Glossaire du patois poitevin*, réimpr. par Slatkine Reprints, Genève, 1976, XL + 265 p.
- Lortie, Stanislas (1903-1904), « De l'origine des Canadiens-français », dans *Bulletin du parler français au Canada*, 1, 9, p. 160-165; 2, 1, p. 17-18.
- Massignon, Geneviève (1962), *Les parlers français d'Acadie. Enquête linguistique*, Paris, Klincksieck, 2 vol., 980 p.
- Massignon, Geneviève, et Brigitte Horiot (1971-1974), *Atlas linguistique et ethnographique de l'Ouest (Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois)*, Paris, CNRS, 2 vol.
- Mineau, Robert, et Lucien Racinoux (1981), *Glossaire des vieux parlers poitevins*, 2<sup>e</sup> édition, Poitiers, Brissaud, 564 p.
- Poirier, Claude (1985), compte rendu de Philippe Barbaud, *Le choc des patois en Nouvelle-France*, dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 39, 1, p. 93-95.
- Poirier, Pascal (1953, 1977), *Glossaire acadien*, t. 1, 1953, Nouveau-Brunswick, Université Saint-Joseph; t. 2-5, 1977, Université de Moncton, Centre d'études acadiennes (manuscrit de 1927).
- Rivard, Adjutor, et Louis-Philippe Geoffrion (1930), *Glossaire du parler français au Canada*, préparé par la Société du parler français au Canada, Québec, L'Action sociale limitée, XIX + 709 p.
- Thibodeau, Félix E. (1988), *Le parler de la baie Sainte-Marie (Nouvelle-Écosse) : le vocabulaire de Marc et Philippe*, Yarmouth (N.-É.), Lescarbot, 138 p.